

«Année (...) Lagarce» - Convention avec la Compagnie Les Intempestifs - Subvention

M. l'Adjoint ROIGNOT, Rapporteur : A l'occasion du cinquantenaire de la naissance de Jean-Luc Lagarce, «auteur contemporain le plus représenté au XXI^{ème} siècle mais certainement l'un des plus méconnus», la Compagnie Les Intempestifs organise un événement aux dimensions internationales, nationales et régionales «Année (...) Lagarce».

Jean-Luc Lagarce est né en 1957 à Héricourt (Haute-Saône), grandit à Valentigney (Doubs), suit des études de philosophie à Besançon et y fonde en 1978 le Théâtre de la Roulotte, compagnie qui devient professionnelle en 1981 et qui alterne créations d'auteurs classiques, adaptations de textes non théâtraux et mises en scène de textes de Jean-Luc Lagarce. En 1983 (aussi en 1988), boursier du Centre National des Lettres, il se consacre à l'écriture et à la mise en scène. En 1988, il apprend sa séropositivité, écrit ses derniers textes, obtient le Prix Léonard de Vinci, se consacre à la mise en scène ; il décède en 1995.

L'ensemble des textes de Jean-Luc Lagarce sont publiés aux éditions bisontines «Les Solitaires Intempestifs» spécialisées dans l'édition théâtrale et qui sont régulièrement primées à travers les auteurs publiés.

Jean-Luc Lagarce est, d'après l'étude sur les spectacles créés par les compagnies aidées par le Ministère de la Culture, le 3^{ème} auteur le plus monté après Shakespeare et Molière en 2001 et 2002. Enfin, d'après les statistiques des programmations des théâtres publics en France, il s'avère être l'auteur contemporain décédé le plus représenté en France entre 2000 et 2003.

«Année (...) Lagarce» se déroulera d'août 2006 à janvier 2008 sous la forme d'une série de manifestations qui permettront de mieux connaître cet auteur traduit dans une quinzaine de langues mais sur lequel il n'existe ni ouvrage critique ni biographie et autour duquel aucun colloque n'a jamais été organisé. Les manifestations se dérouleront dans une cinquantaine de villes, à Besançon et en Franche-Comté, à Paris, dans toute la France et aussi à Bruxelles, Genève, Madrid, Moscou, Rio de Janeiro et Sao Paulo.

Compte tenu de l'important rayonnement national et international de cet événement, la Ville de Besançon souhaite soutenir «Année (...) Lagarce» à hauteur de 120 000 € sur deux exercices, soit 50 000 € en 2006 et 70 000 € en 2007.

A Besançon même se dérouleront spectacles, expositions, conférences, formations, lectures, projections audiovisuelles, colloques, rencontres et publications. Des ateliers pédagogiques à partir du site internet www.lagarce.net seront mis en place avec les lycéens. Les scènes bisontines, bibliothèques et maisons de quartier sont associées au projet.

Les événements bisontins majeurs sont :

- la présentation au Théâtre de l'Espace de «La Cantatrice Chauve» d'Eugène Ionesco, mise en scène de Jean-Luc Lagarce, reprise de la création avec la même distribution, dès décembre 2006,

- la tenue, à l'automne 2007, du colloque international «Traduire Lagarce» auquel participeront plus de 20 universitaires dont plus de la moitié venant du monde entier (Japon, Russie, Pologne, Italie, Espagne, Etats-Unis, Argentine, Brésil, Grèce...). Il sera organisé par le Centre Dramatique National de Franche-Comté en collaboration avec le Centre de Linguistique Appliquée et l'Université de Franche-Comté,

- la présentation durant la saison 2007-2008 de «Juste la Fin du Monde» au Nouveau Théâtre, mise en scène par François Berreur de la Compagnie Les Intempestifs, en co-production avec le Centre Dramatique National de Franche-Comté.

Les autres partenaires institutionnels sont notamment l'Etat (Ministère de la Culture et de l'Education Nationale, des Affaires Etrangères), les Ambassades de France, l'AFAA, la DRAC Franche-Comté, la Région de Franche-Comté et les Départements du Doubs et du Territoire de Belfort.

Sur proposition favorable unanime de la 5^{ème} Commission réunie le 23 mai 2006, le Conseil Municipal est invité à attribuer une subvention de 50 000 € à la Compagnie Les Intempestifs, au titre du soutien à l'événement «Année (...) Lagarce» pour l'année 2006.

En cas d'accord, la dépense de 50 000 € sera prélevée au chapitre 65.30/6574 CS 41000 qu'il conviendra d'abonder par un transfert de crédits d'égal montant en provenance du compte de dépenses imprévues de fonctionnement inscrit au chapitre 022.01/022 CS 20200 du Budget Primitif 2006.

Le Conseil Municipal est invité à :

- statuer sur cette proposition,
- autoriser M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer la convention avec la Compagnie Les Intempestifs,
- verser au titre de l'exercice budgétaire 2006, la somme de 50 000 € à la Compagnie «Les Intempestifs»,
- autoriser le transfert de crédits mentionné précédemment.

Le solde de l'opération, soit 70 000 €, sera prévu au budget primitif de l'exercice 2007.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, décide d'adopter les propositions qui lui sont soumises.

Récépissé préfectoral du 30 juin 2006.